

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
29

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
24

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 1^{er} février 2021

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

II – AFFAIRES FINANCIÈRES

2021-03 (3) : Débat d'Orientations Budgétaires

Rapport au Conseil municipal :

Le budget primitif de la Commune d'Oberhausbergen constitue la principale décision budgétaire de la commune, limitant les autorisations de dépenses et indiquant les moyens de financement de l'action communale.

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux collectivités de plus de 3 500 habitants d'organiser un débat sur les orientations budgétaires de la commune basé sur « un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagé ainsi que sur la structure et la gestion de la dette ».

Au-delà d'une obligation légale, le débat d'orientations budgétaires permet à l'ensemble des membres du conseil municipal d'obtenir un niveau suffisant d'information sur l'état des finances communales, sur les projets en cours afin de pouvoir se positionner sur les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2021 ainsi que pour les années à venir.

Le rapport d'orientation budgétaire a donc une visée pédagogique, avec un souci d'exhaustivité sur toutes les données financières importantes et structurantes des finances communales.

Le « Rapport d'orientation budgétaire », joint en annexe, présente :

- l'environnement économique et législatif de la commune en début d'année 2021,
- une synthèse du compte administratif 2020 de la commune,
- la situation actuelle de l'endettement communal,
- les investissements structurants attendus pour la commune par l'exécutif pendant la mandature 2020-2026,
- l'évolution des grandes variables budgétaires pendant le mandat afin de permettre le financement de ces investissements,
- une comparaison entre les trajectoires budgétaires attendues lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2020 et les budgets estimés.

Les grands éléments à retenir de ce rapport sont les suivants :

L'épidémie de Covid-19 et les restrictions sanitaires qui en ont résulté a fortement impacté l'activité économique marchande, avec une explosion du chômage, du déficit public et une récession économique en 2020. Si le plan de relance de l'économie présenté par le gouvernement est censé relancer à la fois les investissements par les communes et l'activité économique nationale, les estimations financières ne prévoient pas un retour à la situation pré-Covid avant 2023.

La santé économique des communes s'est en effet dégradée sur l'année 2020 avec des inégalités entre communes qui se sont aggravées. Les dotations de l'État étant à la baisse sur ces dernières années et la fiscalité locale de plus en plus contrainte, les revenus des services deviennent une part importante des recettes d'une commune. La fermeture ou la réduction des services marchands réalisés par les communes pendant le premier confinement voire encore à ce jour ont donc réduit fortement les marges de manœuvre des communes.

La commune d'Oberhausbergen est particulièrement impactée en raison des fermetures et réductions de services du Préo Scène, des Explorateurs et du Boléro depuis mars 2020 et une forte incertitude règne concernant l'année 2021. Si les dépenses de la commune ont diminué pendant l'année 2020 en raison de ces fermetures (- 6,1 %), les recettes ont diminué d'autant plus (- 7,1%) réduisant les marges de manœuvre de la commune pour à la fois se désendetter et investir.

Notre commune est en effet à la croisée d'un endettement important (plus de 1 000 € / habitant) et un besoin en investissements important. En plus des petits investissements nécessaires au fonctionnement des services, l'augmentation de la population et le vieillissement de notre patrimoine nous impose d'importants investissements afin de pouvoir maintenir la qualité des services sur la commune. Il est donc nécessaire pour la commune de trouver des marges budgétaires afin de mener des grands projets sans mettre en péril le fonctionnement de la commune.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire ci-joint présente l'impact des grands investissements (école-périscolaire à Prévert, rénovation de l'éclairage public, aménagement du secteur Stade) sur les équilibres budgétaires de la commune, les évolutions de services ainsi que les trajectoires de dépenses et de recettes proposées par l'exécutif afin de pouvoir de se projeter à l'échelle de la mandature sur le futur de la commune et de ses services.

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le compte-rendu de la Commission Finances du 21 janvier 2021

Vu le présent rapport d'Orientation Budgétaire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DEBAT** des orientations générales du budget 2021 ainsi que des orientations budgétaires pour les exercices budgétaires 2021-2026 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à transmettre le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 de la commune d'Oberhausbergen à la préfecture du Bas-Rhin.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Cécile DELATTRE

